

COMPTE RENDU

Conseil d'établissement — Séance du 2 février

ORDRE DU JOUR

Affaires pédagogiques

- point safeguarding
- calendrier de fin d'année: examens écrits, dates de suspension des cours
- point parité horaire (partenariats MDO et Wix)

Affaires financières

- Budget
- politiques

Questions diverses

La séance a débuté par la lecture de deux déclarations liminaires

- 1 - des professeurs
- 2- des associations

La déclaration liminaire des professeurs vous sera transmise en même temps que le PV de ce conseil par le Lycée. Vous trouverez ci-joint la déclaration liminaire rédigée et lue par l'APL à laquelle s'est joint le CIPL. Notre déclaration a pour but de signifier notre désaccord avec la manière dont le Ministère des Affaires étrangères, via l'AEFE, fait porter le coût des pensions civiles par les familles qui donc voient les frais de scolarité augmenter drastiquement depuis des années.

Pour cette raison, les associations ont voté contre le Budget lorsqu'il nous a été présenté (Point Affaires financières) - 15 contre / 11 pour / 2 nuls

En effet, nous remercions sincèrement la direction de tous les efforts qu'elle a fait afin que l'augmentation des frais de scolarité soit contenue à 2% (certains EGD connaissent une augmentation de 19%) mais nous n'acceptons pas que pour pouvoir arriver à ces 2%, en raison du déficit de l'AEFE, la direction n'ait eu d'autres choix que de puiser dans son fonds de trésorerie normalement destiné à financer les immobilisations (rénovation de bâtiment, et autres). Pour rappel, l'an prochain le coût des pensions civiles à la charge des parents sera de 50%, nous nous inquiétons de son financement par les parents.

1. POINT SAFEGUARDING

Activités de bien-être proposées

Dans le cadre du programme Safeguarding, l'établissement a présenté plusieurs initiatives de bien-être destinées aux élèves : des séances de méditation, des cours de yoga ainsi que des séances de relaxation ont été proposées afin de soutenir l'équilibre émotionnel et physique des élèves.

Incidents signalés et consignes données

Plusieurs incidents ont été portés à l'attention du conseil. Il a notamment été signalé que certains élèves filmaient des conflits locaux et diffusaient ces contenus. La direction a rappelé avec fermeté que de tels comportements exposent les enfants à des risques réels et mettent en danger leur sécurité. En réponse à ces situations, des consignes claires ont été données : tout incident doit être signalé à un adulte de l'établissement, et une vigilance particulière est demandée concernant les comportements observés à proximité de Bute Street et des commerces du quartier.

Par ailleurs, des risques plus sérieux ont été identifiés, notamment la circulation de substances illégales aux abords de l'école. Il a été souligné que des élèves se sont retrouvés en situation d'acheter des articles pour le compte de pairs, s'exposant ainsi à des conséquences judiciaires et à un préjudice financier. Ces situations feront l'objet d'un suivi attentif.

Outils numériques et intelligence artificielle

Le conseil a noté une utilisation croissante, par les élèves, de chatbots basés sur l'intelligence artificielle à des fins de soutien scolaire et émotionnel. Si ces outils peuvent présenter une utilité, l'établissement a tenu à rappeler que le recours à un adulte reste indispensable. Le personnel est donc invité à encourager systématiquement les élèves à solliciter une aide humaine à la suite des indications fournies par ces outils numériques.

Modifications du programme et de la politique Safeguarding

Des évolutions importantes ont été introduites dans le programme Safeguarding. Des règles encadrant les gestes de contact et les modalités d'intervention en situation de détresse ont été intégrées, ainsi que des outils dédiés à la santé mentale des élèves. Par ailleurs, de nouvelles normes de sécurité concernant certains produits ont été adoptées en janvier et sont désormais en vigueur au sein de l'établissement.

2. SOUTIEN AUX ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES (PAP)

Ce point a donné lieu à des échanges approfondis entre les membres du conseil. Une préoccupation sérieuse a été soulevée concernant l'application inégale des Plans d'Accompagnement Personnalisés (PAP) par une minorité d'enseignants. Cette situation affecte directement les évaluations et le contrôle continu des élèves concernés, en les plaçant dans des conditions moins favorables que celles auxquelles ils ont droit.

Face à ce constat, les représentants des parents ont demandé que la mise en œuvre des PAP soit systématisée et rigoureusement respectée dans toutes les classes, en particulier dans les classes d'examen. En réponse à cette demande, la direction a reconnu l'existence du problème et a pris l'engagement formel d'assurer un suivi étroit auprès des équipes pédagogiques concernées, afin de garantir une application uniforme et équitable des aménagements prévus.

3. CALENDRIER DES EXAMENS ET DISPOSITIONS

Calendrier d'interruption des cours

La direction a présenté le calendrier prévisionnel des interruptions de cours liées à la période d'examens. Les cours seront interrompus à partir du 2 juin pour permettre aux élèves d'entrer dans la période de révision. Les premières épreuves écrites débiteront le lundi 8 juin, tandis que d'autres épreuves écrites sont prévues le 15 juin. Pour certaines spécialités, une pause complète sera observée dès le 3 juin. La reprise des cours est fixée au 22 juin.

Épreuves pratiques et dates des spécialités

Les dates des épreuves pratiques et des spécialités ont été communiquées à titre indicatif, dans l'attente des confirmations officielles du rectorat. Veuillez vous référer à l'email envoyé par la direction en date du 23 février et au calendrier (approximatif) joint à cet email

Remarques générales sur le calendrier

Il convient de noter que la période à partir du 18 mai constitue un moment particulièrement dense en termes d'examens. À partir d'une certaine date, les cours de français seront suspendus en raison des périodes de correction incombant aux enseignants. Les premiers résultats seront publiés dans l'après-midi du 26 juin, et les délibérations se poursuivront, si nécessaire, les 29 et 30 juin.

Suspensions par niveau

Les cours secondaires seront suspendus pendant une durée allant de cinq à douze jours à l'issue des examens, cette mesure concernant principalement les classes de 6e, 5e et 4e. La reprise est prévue le 15 juin pour certains niveaux.

Préoccupation d'équité soulevée par l'APL

L'APL a attiré l'attention du conseil sur une situation qu'elle juge inéquitable : les épreuves écrites de français et de mathématiques sont programmées le même jour pour les élèves scolarisés à l'étranger (le 8 juin), alors qu'en France ces épreuves sont réparties sur des journées distinctes. Cette organisation crée des conditions de passation inégales, notamment pour les élèves bénéficiaires d'un tiers temps ou d'autres aménagements liés à leurs besoins spécifiques. Les associations de parents ont formellement saisi les autorités compétentes ainsi que des représentants parlementaires. Le Ministre de l'éducation nationale a apporté une réponse négative à l'APL, celle-ci a été communiquée aux familles fin février. toutefois, nous comptons sur l'engagement de notre député M. Vincent Caure qui rencontre le ministre de l'Education Nationale ces jours-ci pour le convaincre de la légitimité de notre demande.

4. PARITÉ HORAIRE (MDO ET WIX)

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour afin d'assurer le suivi de la parité horaire entre les dispositifs MDO et WIX au sein de l'établissement. Les discussions ont permis de rappeler l'importance d'une répartition équitable des volumes horaires entre ces deux filières. Ce sujet fera l'objet d'un suivi lors des prochaines instances.

5. PARTENARIATS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS

Contexte et perturbations récentes

Ce point a suscité de nombreux échanges. La direction a rappelé que le partenariat avec l'un des établissements anglais a été dénoncé à la fin de l'année dernière, la convention ayant pris fin en décembre. Cette situation s'est accompagnée d'une communication jugée incohérente de la part des partenaires, provoquant confusion et inquiétude au sein des familles. Depuis lors, les négociations ont repris et un dialogue a été rouvert entre l'école et les établissements concernés.

Demandes des parents et état des négociations

Les représentants des parents ont formulé une demande claire : il est indispensable que les familles reçoivent une communication unifiée et transparente concernant l'état des partenariats et les décisions prises en la matière. À ce sujet, il a été rappelé que des enquêtes menées auprès des familles révèlent un taux d'insatisfaction d'environ 70 % dans certains établissements partenaires. Les parents souhaitent être davantage associés aux discussions préalables aux décisions.

Sur le plan opérationnel, aucune décision définitive n'a été arrêtée pour l'année scolaire 2026-2027. Les consultations sont toujours en cours, et une poursuite temporaire des partenariats, assortie d'améliorations, reste envisageable. Des inquiétudes ont toutefois été exprimées quant aux conséquences potentielles sur les réinscriptions, les affectations d'élèves, l'offre bilingue et l'équité entre les familles payantes et les familles de l'arrondissement.

Une réunion de concertation aura lieu ces jours-ci avec les parties prenantes (élus, directeurs d'école et associations). Nous vous tiendrons informés des décisions prises.

6. PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET POLITIQUE D'ADMISSION

Le conseil a abordé la question du projet d'établissement, notion qui a fait l'objet d'interprétations divergentes dans des rapports récents. Il a été précisé que cette mesure, historiquement utilisée pour réguler les flux d'admissions en période de saturation, a pu être mal comprise ou mal présentée. La direction a tenu à apporter les clarifications nécessaires : il est juridiquement impossible d'imposer des restrictions d'admission illégales, et l'objectif de cette politique est uniquement d'assurer une gestion raisonnable et ordonnée des inscriptions.

Il a été rappelé avec clarté que les familles ne peuvent en aucun cas se voir interdire de s'inscrire dans un établissement indépendant. Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de définir des critères d'admission transparents et de mettre en place un cadre prévisible et lisible pour les familles, notamment durant les périodes d'inscription et de réinscription. Cette démarche de clarification sera poursuivie.

7. BUDGET, FRAIS ET QUESTIONS FINANCIÈRES

Structure budgétaire

La direction a présenté la structure du budget de l'établissement, organisée autour de trois enveloppes distinctes : le personnel, le fonctionnement et l'investissement. Le budget rectificatif 2025 a été évoqué, notamment s'agissant des coûts de personnel, qui incluent des revalorisations salariales ainsi que les charges patronales afférentes. Le montant total des investissements rapporté s'élève à 9 350 000 € pour l'exercice concerné.

Maîtrise des coûts et état de la trésorerie

Des efforts actifs ont été réalisés pour maîtriser les coûts de fonctionnement. À titre d'exemple, une consultation de marché portant sur l'assurance responsabilité civile a permis de réaliser des économies significatives, conduisant à la conclusion d'un contrat triennal d'environ 200 000 €. La trésorerie de l'établissement s'élève à environ 11,8 millions d'euros au 31 décembre, un niveau jugé suffisant pour couvrir l'ensemble des projets prévus en 2026.

Tensions financières : contributions AEFE et pensions civiles

Des points de tension ont été identifiés autour du calcul de la Participation Financière Complémentaire (PFC) et de la prise en compte des frais de scolarité toutes taxes comprises (TTC) dans les contributions dues à l'AEFE. Cette situation soulève des interrogations quant à une possible surévaluation des contributions de l'établissement. À titre d'illustration, un surplus de 20 % sur la PFC pourrait représenter environ 400 000 €, une somme qui aurait pu être consacrée à des travaux d'investissement. Les représentants des parents ont fait part de leurs préoccupations quant à l'équité de ces calculs et ont demandé davantage de transparence sur le financement des pensions civiles.

Politique tarifaire et remises pour fratries

La question des remises accordées aux familles ayant plusieurs enfants scolarisés dans l'établissement a été soulevée. Une étude approfondie a été demandée afin d'évaluer l'impact de ces remises sur les recettes de l'école et sur l'équité entre familles. La direction a précisé que toute réduction des frais de scolarité doit nécessairement être compensée, soit par des économies réalisées ailleurs, soit par l'obtention de subventions. Il a été convenu de produire des scénarios financiers détaillés d'ici 2027, afin d'éclairer la prise de décision du conseil.

8. INSTALLATIONS, PROJETS ET LOGISTIQUE

La direction a présenté les projets de modernisation et de réaménagement des bâtiments scolaires. Plusieurs zones sont concernées : la cour South Kent, les espaces non dédiés au primaire ainsi que les terrains sportifs, qui doivent être réorganisés. Des mesures de sécurité sont intégrées à ces projets. Le marché d'achat est actuellement en phase de publication et les coûts finaux sont attendus (en référence à l'estimation 2.8). Par ailleurs, certains travaux d'entretien annuels initialement prévus pour 2025, notamment des travaux en cuisine, ont été reportés à l'année suivante afin de prioriser d'autres interventions urgentes.

9. POLITIQUES ET DOCUMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE DU LFCG

Le conseil a été informé de la mise à jour de plusieurs politiques scolaires disponibles en consultation sur le site internet de l'établissement. Les documents relatifs à l'information pédagogique et à l'orientation professionnelle ont été révisés. Afin de faciliter la lecture et d'identifier aisément les modifications apportées, les changements ont été surlignés en jaune dans les versions mises en ligne.

10. ACTIONS À MENER ET PROCHAINES ÉTAPES

DIRECTION

La direction s'engage à faire respecter systématiquement les PAP par l'ensemble des équipes pédagogiques et à assurer un suivi rigoureux auprès des enseignants concernant les aménagements d'examen. Elle poursuivra les négociations avec les établissements partenaires et veillera à préparer une communication unifiée, claire et cohérente à l'intention des familles. Des explications complémentaires seront apportées sur le projet d'établissement, les critères d'admission et les décisions relatives aux partenariats. Des scénarios financiers portant sur les remises pour fratries et les implications de la PFC seront réalisés pour 2027. Les calculs de l'AEFE relatifs à la PFC et aux pensions civiles feront l'objet d'une demande d'explication détaillée, et des corrections seront demandées si nécessaire. Dès réception des confirmations du rectorat, les calendriers définitifs des examens et des épreuves pratiques seront publiés. Enfin, les marchés publics seront poursuivis et les mises à jour relatives aux projets de modernisation et aux budgets associés seront diffusées régulièrement.

L'APL

Les associations de parents s'engagent à partager les résultats des enquêtes menées auprès des familles avec la direction de l'établissement. Elles poursuivront leur action de plaidoyer auprès des autorités compétentes afin de défendre l'équité du calendrier des examens pour les élèves scolarisés à l'étranger, et exigeront davantage de transparence quant à la gestion et à l'avenir des partenariats scolaires.

CONSEIL

Le conseil attendra la réception des comptes financiers de l'AEFE, dont la publication est prévue le 15 mars, avant de relancer les discussions financières lors de la prochaine séance. Les membres du conseil se préparent aux délibérations à venir concernant les ajustements budgétaires et les mises à jour des politiques internes de l'établissement.

TABLEAU RÉCAPITULATIF — DATES ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Événement	Date / Période
Début de la période intense d'examens	À partir du 18 mai
Épreuve pratique de mathématiques (SBT / chimie-physique)	20 mai
Examens BFI (23 élèves)	18–19 mai
Spécialités(date fixée par le rectorat)	Semaine du 18 mai
Interruption des cours — début de la période de révision	2 juin
Pause complète pour certaines spécialités	3 juin
Début des épreuves écrites	Lundi 8 juin
Écrits supplémentaires	15 juin
Reprise des cours (certains niveaux)	15 juin
Reprise générale des cours	22 juin
Publication des premiers résultats	Après-midi du 26 juin
Délibérations éventuelles	29–30 juin (si nécessaire)
Comptes financiers AEFE attendus	15 mars

LEXIQUE

PAP — Plan d'Accompagnement Personnalisé

Ensemble d'aménagements pédagogiques individualisés mis en place pour les élèves présentant des besoins spécifiques reconnus (troubles dys, handicap, etc.).

AEFE — Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

Établissement public français chargé de la tutelle administrative et pédagogique des lycées français à l'étranger. Elle définit notamment la politique tarifaire et les modalités de contribution financière des établissements.

PFC — Participation Financière Complémentaire

Composante des frais de scolarité destinée à couvrir les coûts des pensions civiles des enseignants détachés ou d'autres dépenses spécifiques liées à l'AEFE.